



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

Créteil, le 4 septembre 2023

Délégation académique à
l'éducation artistique
et culturelle

Affaire suivie par :
Yves Guinchat
Tél : 01 57 02 66 59
Mél : yves.guinchat@ac-creteil.fr

Le délégué académique à l'éducation
artistique et culturelle

à

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr
daac.ac-creteil.fr

Mesdames, Messieurs les professeurs
s/c Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

Objet : recrutement de professeurs relais en structure culturelle.

La délégation académique à l'éducation artistique et culturelle recrute un professeur relais pour :

- la Muse en Circuit, Centre national de création musicale

Les missions de professeur relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires en poste fixe dans l'académie de Créteil.

La mission fait l'objet d'une décharge horaire de 3 heures poste. Le début de la mission sera effectif à la rentrée des congés d'automne 2023.

Les enseignants candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation **avant le dimanche 1^{er} octobre** par courrier postal :

Monsieur Jean-Jacques PAYSANT - DAAC
Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil CEDEX

ET par courrier électronique à : ce.daac@ac-creteil.fr

Jean-Jacques PAYSANT

ANNEXE



La Muse en Circuit, Centre national de création musicale
16 rue Marcellin Berthelot, 94140 Alfortville.

Présentation de la structure :

La Muse en Circuit, Centre national de création musicale (CNCM), est vouée dans toutes ses activités aux musiques décloisonnant le champ de l'art sonore, historiquement identifiées aux musiques expérimentales, croisant aujourd'hui les disciplines et les médias artistiques : vidéo, électronique, littérature, scénographie, dispositifs performatifs, spectacles sous casque.

La Muse en Circuit dispose de trois espaces de travail équipés qui accueillent en résidence de création compositeurs, instrumentistes et artistes de toutes disciplines, en offrant à leurs projets un accompagnement de production.

Ce CNCM est spécialisé dans la production de concerts et spectacles pluridisciplinaires qu'elle vend aux lieux de diffusion généralistes ou spécialisés.

La Muse en Circuit s'attache à développer la transmission des pratiques et savoirs musicaux, et conçoit des actions artistiques en co-construction avec son équipe d'artistes intervenants et les équipes pédagogiques bénéficiaires.

LA PÉDAGOGIE DE LA MUSE EN CIRCUIT

La pédagogie occupe une place centrale dans les activités de la Muse en Circuit. Les parcours pédagogiques sont tournés vers une approche expérimentale de la création, au travers de la sensibilisation du sonore, de la pratique vocale expérimentale et de la fabrication de formes musicales mobilisant différentes technologies héritées de l'électroacoustique : enregistrement, transformation sonore, création radiophonique, poésie sonore ou musiques mixtes. La variété des outils utilisés (studio mobile, outils analogiques et numériques) ainsi que la diversité des procédés musicaux permettent d'initier une pédagogie de l'inventivité autour des rapports multiples qu'entretiennent l'imaginaire et le sonore, aussi bien en primaire qu'en secondaire.

Profil recherché :

La spécialisation du professeur relais en éducation musicale et chant choral n'est pas un prérequis, mais un intérêt pour la musique, et plus spécifiquement les musiques contemporaines et électroacoustiques, est nécessaire.

- **Savoir-faire** : coordination, esprit de synthèse, rédactionnel, logiciels de bureautique (Word, Excel, etc.)

- **Intérêt** : musiques contemporaines, de création, électro-acoustiques, électroniques ou expérimentales.
- **Qualités personnelles** : relationnel, diplomatie, esprit d'initiative et réactivité.

Missions principales :

L'enseignant recruté est le lien permanent et privilégié entre le système éducatif et la Muse en Circuit. Il travaille en étroite collaboration avec la responsable pédagogique de la structure.

Il participe :

- * à l'information du milieu scolaire ;
- * à la conception et la mise en œuvre d'un programme d'activités pédagogiques ;
- * au conseil aux établissements scolaires, à l'aide au projet (volet artistique du projet d'établissement), et à la mise en œuvre des dispositifs ;
- * à la prospection pour trouver de nouveaux établissements bénéficiaires des parcours d'ateliers ;
- * à la conception, la mise en œuvre et coordination des parcours d'ateliers et de leurs bilans ;
- * à la conception de documents et de matériels pédagogiques destinés au milieu scolaire (fiches, parcours, site Internet, etc.) ;
- * à des actions de formation dans le cadre du plan de formation continue de l'école académique de formation continue (EAFC) ;
- * à la réflexion méthodologique sur l'action éducative de la Muse en Circuit, à l'évaluation et à la valorisation d'expériences pédagogiques innovantes.

Professeur relais de la Daac

Le professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la Daac de Créteil et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail *musique* de la Daac.

Il devient aussi relais de la Daac au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la Daac via le conseiller du domaine concerné.

Conditions

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignante ou l'enseignant sera déchargé de 3 heures poste ce qui équivaut à 6 heures de travail hebdomadaire pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles.

La reconduction annuelle de la mission de professeur relais est soumise à un bilan d'activité.

Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

Contact à la Daac : ce.daac@ac-creteil.fr